

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après mes remarques à la lecture du dossier d'enquête d'utilité publique de carrière de Calypso.

Sur la nécessité de la réouverture de la carrière, il n'est pas précisé à quels « grands chantiers exceptionnels » les extractions profiteraient. S'il devait s'agir du chantier TELT, l'entreprise n'a pas fait mention de ces besoins dans son évaluation à laquelle nous avons eu accès.

La réelle raison de la réouverture de la carrière de Calypso semble être, non pas l'alimentation du marché local comme évoqué en début de rapport, mais bien « la préservation des capacités d'exploitation et [...] la continuité de l'approvisionnement des bassins de Chambéry et d'Albertville ». Cela semble en contradiction avec les chiffres dont se vante Vicat notamment à la page 10 de son dernier rapport d'activité (Rapport d'activité 2020), qui expose que le rayon d'action moyen d'une carrière est de 30km !

Des ambitions purement financières semblent donc être à l'origine de cette volonté de réouverture. Est-il nécessaire de rappeler que le Groupe Vicat a réalisé en 2020 un CA consolidé de 2 805 millions d'euros¹ (en hausse de 2.4% par rapport à 2019) ? Un résultat opérationnel de 278 millions d'euros, et un résultat net de 172 millions d'euros (en hausse de 7.7% vs. 2019) ?

Sur la question de l'emploi local, qui semble être le dernier argument restant à la multinationale, la dernière étude quinquennale de l'Observatoire des Territoires² (2018) montre bien que la Maurienne est loin (très loin !) des territoires présentant les plus hauts taux de chômage en France.

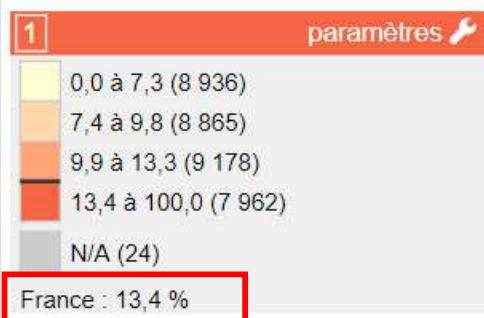


Source : observatoire-des-territoires.gouv.fr

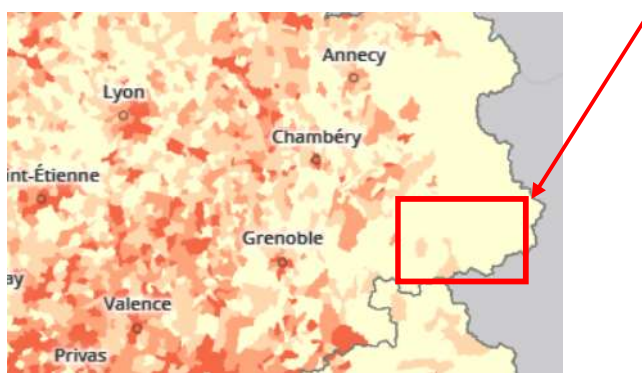
¹ Rapport d'activité 2020, page 48

² https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/outils/cartographie-interactive/#c=indicateur&f=T&i=indic_sex_rp.tx_chom1564&s=2018&view=map36

Communes (2021)
34 965 communes (2021)



FOCUS sur le territoire de la Maurienne (à droite de l'image)



La nécessité économique peut-elle réellement être mise en avant tant elle semble dérisoire face à ces chiffres ? **Elle ressemble plutôt à une course aux profits.**

L'impact sur l'écosystème environnant, qu'il s'agisse des habitants de Saint Martin la Porte, de la vallée de la Maurienne globalement (transport des granulats extraits), de la faune et de la flore me semble exposé sans l'humanité que mériterait ce sujet. Nous parlons ici de la qualité de vie d'hommes et de femmes qui sont attachés à leur village, à leur vallée, et à tout son environnement déjà mis à mal : nuisances générées par le chantier du Lyon-Turin, prochaine fermeture du tunnel du Mont Blanc et ouverture d'un second tube du tunnel routier du Fréjus... L'arrivée de poids lourds supplémentaires nécessaires au transport des granulats paraît complètement contradictoire avec la volonté affichée de faire de la Maurienne « le premier domaine cyclable du monde » !

Pour toutes ces raisons, j'émetts donc un avis TRES DEFAVORABLE à ce projet de réouverture de la carrière de Calypso.

Laurélia PIOTTO